

Méthodologie – Alerte des Secours SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

1. Objectif

L'objectif de cette méthodologie est de permettre au SST :

- **D'identifier rapidement une situation d'urgence** et de la qualifier.
 - **De déclencher l'alerte de manière efficace** auprès des secours internes ou externes.
 - **De fournir des informations précises et complètes** pour faciliter l'intervention rapide.
 - **De sécuriser la zone et la victime** tout en restant opérationnel.
 - **De respecter les obligations légales et les bonnes pratiques SST.**
-

2. Champ d'application

Cette méthodologie s'applique à :

- Tous les accidents du travail ou incidents graves nécessitant l'intervention de secours professionnels (SAMU, pompiers, service interne d'urgence).
 - Toutes les victimes : salariés, visiteurs, sous-traitants, tiers sur le site.
 - Tous les SST formés et habilités à intervenir et à alerter.
 - Toutes les zones de travail de l'entreprise, y compris les zones à risque (hauteur, électrique, produits chimiques...).
-

3. Références réglementaires et normatives

- **Code du travail – Articles R4224-14 à R4224-17** : obligations en matière de SST et matériel de secours.
 - **INRS – Guide SST** : procédures d'alerte et de premiers secours en entreprise.
 - **Normes NF EN 13699** : équipements de premiers secours.
 - Procédures internes de sécurité, plan d'urgence et plan d'évacuation de l'entreprise.
-

4. Principes fondamentaux

1. **Sécurité d'abord** : ne jamais se mettre soi-même ou d'autres personnes en danger.
2. **Réactivité immédiate** : déclencher l'alerte dès l'identification d'une situation grave.
3. **Précision et clarté** : transmettre toutes les informations essentielles de manière structurée.

4. **Coordination** : coopérer avec les secours internes et externes jusqu'à leur prise en charge complète de la victime.
 5. **Traçabilité** : consigner toutes les informations relatives à l'alerte et à l'intervention pour analyse et amélioration des procédures.
-

5. Étapes détaillées de l'alerte des secours

5.1 Évaluation rapide de la situation

Avant toute alerte :

- Identifier les **risques immédiats** : incendie, produits chimiques, gaz toxique, risque électrique ou chute d'objets.
 - Observer la **victime** : nombre, état de conscience, respiration, saignement, brûlures, blessures graves.
 - Déterminer la **gravité** de la situation et décider de l'urgence de l'alerte.
-

5.2 Sécurisation de la zone

- Éloigner toute personne non concernée pour éviter les accidents secondaires.
 - Neutraliser ou signaler les dangers : feu, machines en fonctionnement, produits chimiques.
 - Maintenir la zone sécurisée jusqu'à l'arrivée des secours.
 - Ne déplacer la victime **que si un danger imminent menace sa vie**.
-

5.3 Choix du moyen d'alerte

Selon les moyens disponibles :

- **Téléphone fixe ou mobile** pour contacter SAMU (15), pompiers (18) ou service interne d'urgence.
 - **Radio ou interphone interne** si le site est équipé.
 - **Alarme sonore ou visuelle** pour signaler l'urgence au personnel et aux responsables.
-

5.4 Transmission des informations essentielles

Lors de l'alerte, communiquer de manière structurée :

1. **Qui ?** – Identité de l'appelant et rôle (SST).
2. **Quoi ?** – Nature de l'accident ou urgence (chute, malaise, brûlure, électrocution...).
3. **Combien ?** – Nombre de victimes et état (consciente/inconsciente, respirante/non

respirante).

4. Où ? – Localisation précise : bâtiment, étage, zone, point de repère exact.

5. Quand ? – Heure ou moment exact de l'incident.

6. Risques présents ? – Produits chimiques, incendie, gaz toxique, électricité, structure instable.

7. Actions déjà réalisées ? – Gestes de secours effectués (PLS, RCP, compression hémorragie...).

8. Moyens nécessaires ? – Matériel ou personnel supplémentaire si identifié.

5.5 Suivi et coordination

- Rester **en ligne ou en communication** avec les secours jusqu'à leur arrivée.
 - Guider les secours vers la victime en indiquant les accès et obstacles.
 - Maintenir la **sécurité de la zone** et continuer les gestes de premiers secours si nécessaire.
 - Informer la direction ou le responsable sécurité de l'évolution de la situation.
-

6. Bonnes pratiques

- Connaître et mémoriser **les numéros d'urgence et procédures internes**.
 - Vérifier régulièrement le fonctionnement des **téléphones, radios et alarmes**.
 - Former régulièrement tout le personnel à **l'alerte et aux gestes de secours**.
 - Communiquer calmement et clairement pour éviter toute confusion.
 - Tenir un **registre précis de l'alerte et de l'intervention** pour analyse et amélioration.
-

7. Points clés pour une alerte efficace

1. **Rapidité** : déclencher l'alerte dès l'identification d'un danger grave.
 2. **Sécurité** : sécuriser la zone avant toute intervention.
 3. **Clarté** : fournir toutes les informations essentielles de manière concise et structurée.
 4. **Suivi actif** : rester en communication avec les secours jusqu'à la prise en charge complète.
 5. **Documentation** : consigner tous les détails pour retour d'expérience et amélioration des procédures.
-

Cette méthodologie permet au SST de **déclencher l'alerte de façon professionnelle**, de protéger la victime, et de faciliter l'intervention des secours, tout en respectant la sécurité du site et du personnel.